

Quelques mois plus tard, le gouverneur s'associait à l'intendant pour dire à la cour les bons effets de l'union qui existait entre eux :

“ Nous avons toujours concouru, autant qu'il a dépendu de nous, à entretenir la paix et l'union dans tous les corps de la colonie, et nous avons pris toutes les voies de conciliation pour étouffer les semences d'animosité et de division. Nous avons la satisfaction de voir que la paix et la tranquillité règnent dans tous les états séculiers.”

La supérieure de l'Hôpital Général faisait un jour l'éloge de l'esprit de conciliation de M. de Beauharnais :

“ Notre communauté, disait-elle, a eu beaucoup à souffrir, depuis le décès de Mgr de Saint-Vallier, des contradictions et des interdits sans droit et sans cause que des personnes mal disposées injustement contre feu Mgr de Saint-Vallier nous ont suscités pour détruire, s'il leur avait été possible, son ouvrage.

“ Cette communauté, affligée au delà de toute expression, a eu le bonheur que M. de Beauharnais, comme un bon père plein de charité, s'est donné toutes les peines imaginables pour faire cesser ces troubles, et pour donner la tranquillité à cette maison, que ces intrigues avaient désunie, en révoltant cinq de nos religieuses et en les autorisant dans la désobéissance à leur supérieure...” (1)

Le gouverneur et l'intendant s'efforçaient aussi de rétablir l'union dans le clergé ; mais ils rencontraient souvent plus d'un obstacle. (2) Écrivant au ministre en 1733 :

“ De nouvelles représentations, disaient-ils, ont été faites à Sa Majesté par le chapitre de Québec au sujet de ce qui

---

(1) Lettre de la sœur Saint-Augustin, Supérieure de l'Hôpital Général, au ministre, Québec, 4 novembre 1728.

(2) Les divisions fâcheuses qui avaient éclaté à la suite de la mort de Mgr de Saint-Vallier commençaient à peine à s'effacer, qu'une ordonnance royale venait répandre le malaise dans le clergé canadien, auquel elle enlevait un de ses privilèges.